

Systemes de transport public guidés urbains de personnes

Dossier de Définition de Sécurité

Explicitation de l'annexe 1
de l'arrêté modifié du 23 mai 2003



STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 2 / 11

Objet et application :

Conformément au décret n° 714 du 31 juillet 2001, portant création du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés, le STRMTG produit des guides et référentiels techniques en liaison avec ses partenaires professionnels.

Le présent guide d'application explicite le contenu attendu de chacune des pièces du dossier de définition de sécurité (DDS) prévu par l'article 13 du décret n°2003-425 du 9 mai 2003 relatif à *la sécurité des transports publics guidés*, précisé par l'arrêté modifié du 23 mai 2003 *relatif aux dossiers de sécurité des systèmes de transport public guidés urbains (Annexe 1)*.

Le présent guide est applicable aux systèmes de transport public guidés de personnes relevant du titre II du décret du 9 mai 2003 susmentionné, à l'exception des installations de remontées mécaniques.

Elaboration et diffusion :

Ce document a été élaboré par le groupe de travail national « *Application du décret STPG* » mis en place par le STRMTG et chargé de préciser les modalités d'application du décret du 9 mai 2003 susmentionné.

Il est destiné à l'ensemble des acteurs professionnels du secteur des transports publics guidés urbains de personnes (AOT, Exploitants, Maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, EOQA, services de contrôle de l'Etat).

Historique des mises à jour :

<i>N° de version</i>	<i>Date</i>	<i>Nature des versions</i>
1	27/03/2006	Mise en forme sous forme de guide d'application

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)		APPROBATEUR
Arnaud de LABONNEFON Chargé d'affaires	Michel ARRAS Responsable de la division Tramways	Jérôme CHARLES Responsable de la division Métros et chemins de fer Locaux	François GRUFFAZ Directeur du STRMTG
<i>Signé</i>	<i>Signé</i>	<i>Signé</i>	<i>Signé</i>

Coordonnées du service :

Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports guidés (STRMTG)
1461 rue de la piscine
38400 St Martin d'Hères
tél. : 33 (0)4 76 63 78 78
fax : 33 (0)4 76 42 39 33
mèl. strmtg@equipement.gouv.fr
www.strmtg.equipement.gouv.fr

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	<i>1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1</i>	Page 3 / 11

Sommaire du document

.PRÉAMBULE.....	4
.1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	6
.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES DU PROJET	6
.3. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	8
.4. SÉCURITÉ DU PROJET	8
.5. ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ	8
.6. PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE	9
.7. RÉFÉRENTIELS	9
.ANNEXE 1 : GLOSSAIRE.....	10
.ANNEXE 2 : ORGANISATION DES MISSIONS EOQA.....	11

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 4 / 11

Préambule

Objet et calendrier de fourniture du Dossier de Définition de Sécurité

L'article 13 du décret « STPG » dispose que :

« La définition d'un nouveau système de transport ou de la modification substantielle d'un système existant donne lieu à l'élaboration d'un dossier de définition de sécurité qui présente les principales caractéristiques techniques et fonctionnelles du projet et la liste des accidents et dangers de toute nature pouvant l'affecter, en particulier ceux liés à l'environnement. Il est accompagné d'une analyse sommaire de ces accidents et dangers et des catégories de mesures envisagées pour y faire face. Il présente les principaux enjeux en matière de sécurité ainsi que les éléments permettant d'atteindre l'objectif de sécurité mentionné à l'article 5. Il prévoit, en outre, les normes de qualité qui seront mises en oeuvre pour la conception et la réalisation du projet. »

Le Dossier de Définition de Sécurité a pour principaux objectifs de :

- initier le dialogue entre le promoteur du projet et les services chargés du contrôle technique de sécurité de l'Etat,
- connaître l'organisation prévisionnelle du projet au plan de la sécurité et de la qualité (notamment l'organisation prévisionnelle des missions EOQA),
- connaître les principales caractéristiques techniques et fonctionnelles du projet (notamment les singularités et/ou innovations éventuellement envisagées),
- connaître les objectifs de sécurité recherchés.

Le Dossier de Définition de Sécurité est remis au terme des études préalables du projet considéré.

Le délai de déclaration de complétude du dossier de définition de sécurité est de 2 mois. A compter de la déclaration de complétude, le délai d'instruction du dossier de définition de sécurité est de 3 mois.

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 5 / 11

1. Renseignements généraux

1.1. Identification de l'autorité organisatrice des transports qui présente le projet et, le cas échéant, de son représentant.

Ce chapitre donne lieu à la présentation de l'autorité organisatrice des transports et, le cas échéant, de l'organisme auquel celle-ci donne mandat pour la représenter tout au long de la procédure d'autorisation de mise en service (transmission officielle des dossiers prévus par la réglementation, participation à toutes réunions avec le service de contrôle, ...).

1.2. Description synthétique du projet, le cas échéant découpé en tranches.

Ce chapitre donne lieu à la présentation de l'objet (nature et consistance) et des grandes lignes du projet (tracé, longueur, type de système,...).

Selon la nature du projet, un plan de situation du projet est fourni dans ce chapitre (échelle à adapter selon l'ampleur du projet).

Ce chapitre doit, par ailleurs, conduire à mettre en exergue les éventuels spécificités et enjeux particuliers du projet (innovations, points singuliers,...).

Le cas échéant, le découpage du projet en tranches, au sens de l'arrêté du 23 mai 2003, est présenté dans ce chapitre.

1.3. Planning prévisionnel du projet.

Ce paragraphe précise le phasage et le planning prévisionnel du projet.

Il indique notamment les dates prévues pour le commencement de la réalisation, pour les essais des sous-systèmes sur site et les essais d'ensemble du système, pour la marche à blanc et pour la mise en service.

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 6 / 11

2. Caractéristiques techniques et fonctionnelles du projet

2.1. Plans et profils d'ensemble faisant apparaître le tracé de la ligne, les stations ainsi que la voirie et ses carrefours avec la ligne.

2.2. Notice sur les stations et les carrefours avec la ligne.

Les paragraphes 2.1 et 2.2 sont sans objet pour certaines opérations (et ne concernent donc que certains projets (ligne nouvelle et extension de ligne existante par exemple).

Si la nature du projet le justifie, ces 2 paragraphes sont constitués des éléments suivants (échelle à adapter selon l'ampleur du projet) :

- ✓ vue en plan du projet (plan présentant l'implantation du projet dans son environnement, la nature et la destination des terrains situés le long du parcours - habitations, centres commerciaux, zones d'activité -, les voies routières contiguës et transversales au projet ainsi que les intersections éventuelles et les stations),
- ✓ tracé en plan (plan précisant les valeurs de rayon de courbure, la localisation des zones en site propre et les zones en site partagées, la localisation des ouvrages, les valeurs de rampes et de pentes et l'emplacement des intersections éventuelles et des stations),
- ✓ profil en long (plan faisant apparaître les valeurs de pentes et de rampes, les zones d'alignement et de courbe, les ouvrages d'art et l'emplacement des intersections éventuelles et des stations),

2.3. Mention des ouvrages d'art existant, à créer ou à modifier.

Ce chapitre doit donner lieu au recensement et à la description sommaire des ouvrages d'art intéressant le projet (nature, longueur, destination,....).

Il convient de présenter pour chaque ouvrage s'il s'agit d'un ouvrage nouveau, d'un ouvrage existant qui sera modifié du fait du projet ou d'un ouvrage existant qui sera inchangé.

2.4. Indication du type de guidage (métro sur fer, métro sur pneus, tramway sur fer, tramway sur pneus, remontée mécanique, autre).

2.5. Indication du type de conduite (automatique ou semi-automatique ou manuelle) des véhicules.

Les paragraphes 2.4 et 2.5 sont sans objet pour certaines opérations.

Si la nature du projet le justifie, ces paragraphes doivent conduire à préciser le type de système envisagé (métro, tramway, autres), la technologie envisagée (sur fer, sur pneus, autres) ainsi que le mode de conduite envisagé (conduite à vue, pilotage automatique, automatisation intégrale,...)

2.6. Conditions d'exploitation envisagées (fréquence, parc et capacité des rames, vitesse commerciale).

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 7 / 11

Ce paragraphe est sans objet pour certaines opérations.

Si la nature du projet le justifie, ce paragraphe doit préciser les principales données techniques relatives à l'exploitation (vitesse maximale d'exploitation, vitesse commerciale, fréquence en heure de pointe et en heure creuse, capacité maximale des rames en unité simple et, le cas échéant, en unité multiple, nombre maximal de rames en ligne, parc total des rames,....).

2.7. Mention des innovations.

Ce paragraphe doit donner lieu au recensement et à la description sommaire des innovations du projet.

2.8. Notice descriptive sur les singularités.

Ce paragraphe doit donner lieu au recensement et à la description sommaire des singularités du projet (ex : voie unique, zone de visibilité réduite, zone de manœuvre complexe, zone exploitée à l'aide d'une signalisation d'espacement, zone de forte déclivité,....).

Il doit également conduire à la présentation des principes d'exploitation envisagés au niveau de ces singularités (conduite à vue, cantonnement, contrôle d'espacement,...).

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 8 / 11

3. Risques naturels et technologiques

3.1. Notice sur les risques naturels et technologiques pouvant affecter la sécurité du projet ou que le projet peut aggraver, induire ou comporter.

Ce paragraphe est sans objet pour certaines opérations.

Si la nature du projet le justifie, ce paragraphe doit présenter les éléments extérieurs au projet, en particulier les risques naturels et technologiques, susceptibles de présenter des risques pour les utilisateurs du système (ex : inondation, chute de pierre, proximité d'installations ICPE,..). Il doit également donner lieu à la présentation des risques que le projet peut présenter pour son environnement immédiat (ex : CEM, courants de fuite,...).

4. Sécurité du projet

4.1. Identification du système de transport envisagé devant servir de référence pour démontrer que le projet satisfera à ses objectifs de sécurité.

4.2. Liste des accidents possibles ainsi que des événements pouvant conduire à des accidents et, pour chaque accident ou événement, les principes de prévention envisagés ainsi que de limitation des conséquences.

Les paragraphes 4.1 et 4.2 doivent donner lieu à la présentation :

- ✓ de la liste des accidents et des dangers de toute nature pouvant affecter la sécurité du système, en particulier ceux dûs à son environnement,
- ✓ des objectifs de sécurité recherchés pour le projet,
- ✓ des principes envisagés pour apporter la démonstration du respect de ces objectifs (méthodologie de construction et de démonstration de la sécurité).

5. Organisation pour la sécurité et la qualité

5.1. Principes d'organisation de l'autorité organisatrice des transports, de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, de la conception, de la réalisation et de l'exploitation.

5.2. Principes de répartition des EOQA.

Les paragraphes 5.1 et 5.2 doivent donner lieu à :

- ✓ la présentation des différents intervenants sur le projet connus au moment du dépôt du dossier : autorité organisatrice des transports, maître(s) d'ouvrage, maître d'ouvrage coordonnateur et mandataire du (des) maître(s) d'ouvrage le cas échéant, maître(s) d'œuvre, concepteur(s), constructeur(s), exploitant, expert(s) ou organisme(s) qualifié(s) agréé(s),

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 9 / 11

- ✓ la description des missions respectives de ces différents intervenants à l'égard de la sécurité des différentes composantes du projet,
- ✓ la description de l'organisation envisagée pour garantir, à chaque étape (conception, fabrication et mise en place), la qualité collective du projet vis-à-vis des aspects sécurité,
- ✓ la présentation de l'organisation envisagée pour assurer, à chaque étape (conception, fabrication et mise en place), l'existence d'une évaluation indépendante par un EOQA de la sécurité du projet dans son ensemble et de chacune de ses composantes structurelles et opérationnelles. **L'organisation envisagée sera présentée selon les modèles de tableau cités en annexe qui peuvent être adaptés en tant que de besoin.**

6. Personnes à mobilité réduite

6.1. Propositions de dispositions techniques et fonctionnelles destinées à assurer la sécurité des personnes à mobilité réduite.

7. Référentiels

7.1. Référentiel législatif et réglementaire.

7.2. Liste prévisionnelle des normes techniques en matière de sécurité et de qualité prises en compte pour la conception et la réalisation du projet.

7.3. Dérogations envisagées à la réglementation applicable.

Les paragraphes 7.1, 7.2 et 7.3 doivent présenter la liste des référentiels techniques (réglementaires et normatifs) envisagés pour la conception, la fabrication et l'installation du système et de ses différentes composantes dans les domaines de la sécurité et de la qualité, ainsi que les éventuelles dérogations envisagées à la réglementation technique de sécurité en vigueur.

La liste mentionnée ci-dessus doit être présentée par sous-système.

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	<i>1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1</i>	Page 10 / 11

Annexe 1 : Glossaire

Se référer au guide d'application STRMTG :

***« Système de transport public guidés urbains de personnes
Glossaire associé aux guides STRMTG »***

STRMTG	Systèmes de transport public guidés urbains de personnes Les guides d'application	Version 1 du 27/03/06
	1.1-GA TGU-Contenu détaillé du DDS-Version 1	Page 11 / 11

Annexe 2 : Organisation des missions EOQA

Se référer au guide d'application STRMTG :

**« *Système de transport public guidés urbains de personnes
Présentation de l'organisation des missions EOQA* »**